

LE PRÉSENT DOCUMENT À qui ce droit
 ATTESTE À :

Que les polices ou avis de garantie suivants sont en vigueur à ce jour et ont été émis pour couvrir comme suit :

ASSURÉ DÉSIGNÉ : La Ligue Navale du Canada
 ADRESSE : 1505 Avenue Laperrière, bureau 201,
 Ottawa, ON K1Z 7T1

Description des opérations et/ou activités et/ou emplacements et/ou véhicules auxquels ce certificat s'applique :

Operations de l'Assuré désigné

GENRE	ASSUREUR	POLICE No	PÉRIODE D'ASSURAN CE	MONTANTS DES GARANTIES
Responsabilité Civile des Entreprises	Co-Operators Compagnie d'Assurance	004947422	09/01/22 À 09/01/23	10, 000,000 \$ Par sinistre 5, 000,000 \$ par période d'assurance 10, 000,000 \$ resp. civile locative 10, 000,000 \$ resp. civile Préjudices Personnels 1, 000,000 \$ resp. civile des Non Propriétaires Responsabilité Croix Clause Inclus Responsabilité de l'employeur Contingent Responsabilité contractuelle Inclus

Information Additionnelle : Ce certificat est délivré à titre d'information seulement et est assujéti à toutes les limites, les exclusions et les conditions de la (ou des) police(s) d'assurance mentionnée(s) ci-dessus, telle(s) qu'elle(s) existe(nt) actuellement ou qui pourront être modifiées ultérieurement par avenant.

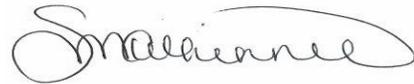
Si l'une des susmentionnées polices d'assurance devait être annulée avant la date d'expiration indiquée, un avis de résiliation sera livré conformément aux dispositions de la police d'assurance.

Les limites indiquées ci-haut peuvent avoir été réduites par les réclamations ou les dépenses payées.

BFL CANADA risques et assurances inc.

Signé à Ottawa, ce 29 aout, 2022

Per:



Sarah McWhinnie, Représentant autorisé